



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-90223>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-90223**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-31570

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville de la Seyne sur Mer

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21830126500011

**Ville :** La Seyne sur Mer

**Code postal :** 83500

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 83

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Construction d'un bâtiment de type modulaire au complexe A. Scaglia

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 44211100

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** La présente consultation concerne des travaux de construction d'un bâtiment composé de structures de type modulaire équipé à usage de bureaux, salle de réunions, locaux de stockage et sanitaires, répondant aux normes d'accessibilité, de confort et de sécurité. La surface totale attendue est d'environ 220m<sup>2</sup>.

**Critères d'attribution :** Valeur Technique et Environnementale: 50 % Prix des Prestations : 40 % Délais d'exécution des travaux : 10 %

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Numéro de marché: 2437 Titulaire : AB2G Adresse : 383 route de la Gare - 84470 CHATEAUNEUF DE GADAGNE Montant du marché : 333 000 EUR HT Date de signature du marché : 23 juillet 2024 Date de notification du marché : 30 juillet 2024 Voies de recours : - (pour mémoire) avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative ; - à compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et

suivants du code de justice administrative ; - le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'État dans sa décision Département de Tarn-Et-Garonne du 4 avril 2014 (no358994). La présente publicité vaut également accomplissement des mesures de publicité appropriée au sens de la jurisprudence rendue par le Conseil d'État (Arrêt « Tarn et Garonne », CE n°358994 du 04/04/2014). Le contrat est consultable après rendez-vous pris par écrit (courrier ou mail) auprès de la Direction de la Commande Publique et des Contrats Publics et dans le respect des dispositions du Code des relations entre le public et l'administration et notamment à la protection de la vie privée et le respect du secret industriel, commercial et des affaires.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/07/2024**